

En septembre 2025, votre enfant fera sa rentrée en Petite, Moyenne ou Grande Section de Maternelle et devra apporter le matériel suivant le jour de la rentrée ou le vendredi 29 août entre 16h30 et 18h :

- ❖ 1 petit cartable ou sac à dos marqué au nom de l'enfant (pas de cartable à roulettes!)

Pour la taille : merci de ne pas choisir un cartable trop volumineux car il ne tiendrait pas accroché aux portemanteaux. Il doit cependant être suffisamment grand pour pouvoir contenir: un petit cahier, le petit goûter du matin (fruits, compote ou laitage) et le goûter de la garderie du soir (boîte à goûter + la gourde).

- ❖ 1 grand sac (type cabas de courses) marqué au nom de l'enfant qui servira à ramener les affaires de classe (cahiers, classeurs ...) à chaque période de vacances.
- ❖ 1 paquet de lingettes.
- ❖ 2 boîtes de mouchoirs.
- ❖ 2 photos d'identité récentes.
- ❖ 1 photo de l'enfant avec sa famille.
- ❖ 1 gobelet en plastique incassable (non jetable) marqué au nom de l'enfant.
- ❖ Tenues de rechange, adaptées à la saison et placées dans un petit sac marqué au nom de l'enfant, avec chaque habit également marqué au nom de l'enfant :
 - 2 changes complets pour les enfants de Petite Section,
 - 1 change complet pour les enfants de Moyenne et Grande Section.
- ❖ Ces sacs de change resteront à l'école. Ils vous seront rendus à chaque vacance afin d'être « réactualisés » (taille et saison).

Pour la sieste (pour la Petite Section et la Moyenne Section)

- ❖ 1 grand sac (type cabas de courses ou tote bag) marqué au nom de l'enfant qui servira à ramener les affaires de sieste à chaque vacances pour les laver.
- ❖ 1 drap housse de petit lit 120 x60, marqué au nom de l'enfant.
- ❖ 1 couverture marquée au nom de l'enfant.
- ❖ 1 petit oreiller ou coussin, marqué au nom de l'enfant et protégé d'une taie.
- ❖ 1 seul doudou (non lumineux, non musical) marqué au nom de l'enfant **qui restera à l'école dans la salle de sieste** et sera ramené à chaque vacance pour être lavé.
- ❖ L'usage de la tétine est fortement déconseillé à l'école, notamment pour des raisons d'hygiène. Si jamais votre enfant ne peut pas s'en passer les premiers temps, il sera indispensable de l'apporter dans une petite boîte marquée à son nom.
Elle est tolérée sur le temps de sieste et en petite section, mais jamais en classe.